



Le mot du Maire-délégué

Etouviennes, Etouviens,

Les membres du Conseil communal d'Etouvy et moi-même avons le plaisir de vous présenter le bulletin annuel 2019 de notre commune nouvelle Souleuvre en Bocage et de notre commune déléguée d'Etouvy.

Notre mandat de six années arrive à son terme en mars prochain, je remercie l'équipe du conseil communal qui m'a toujours fait confiance, nous avons travaillé dans une très bonne ambiance, malgré un mandat très difficile avec les changements imposés par la loi NoTRe, comme la création de la commune nouvelle de Souleuvre en Bocage et de l'intercom de la Vire au Noireau.

En mars prochain les électeurs de Souleuvre en Bocage éliront une nouvelle équipe de 69 membres avec parité obligatoire.

La foire d'Etouvy 2019 : Avec un temps très agréable le samedi et un dimanche pluvieux le matin mais vite oublié au cours de la matinée, les visiteurs étaient présents. Le nombre de petits exposants était en baisse cette année. Les exposants de voitures et matériel agricole étaient au complet. Sur les parkings nous avons encaissé autant de recettes que l'an dernier.

Lors de l'inauguration, les élus ont répondu présents, Mme Corinne Féret Sénatrice, Mme Catherine Gournay Leconte, Conseillère Régionale, Mme Valérie Desquesne et M. Michel Rocca Conseillers départementaux, M. Marc Andreu Sabater, M. Gilles Maloisel et de nombreux élus de Souleuvre en Bocage.

Je remercie Alain Declomesnil, mes collègues maires délégués qui ont détaché des employés communaux de Souleuvre en Bocage pour nous venir en aide pour la tonte du champ de foire et divers travaux de préparation.

Cette année, le stand de Souleuvre en Bocage avec la présence de M. Malon a eu un énorme succès, il avait pour objectif comme les années précédentes de faire connaître notre nouvelle commune, et la présence de l'office du tourisme de Vire Normandie pour promouvoir le Bocage, avec de nombreux producteurs locaux.

Les travaux réalisés au cours de l'année 2019 : Fin des travaux d'effacement des réseaux, de l'éclairage et de voirie rue de l'épine, Impasse du Marquis, rue de la Lèverie, plus deux lampadaires rue de l'ancien presbytère. Refaire les joints sur le mur de l'église côté ouest.

Mise aux normes de la partie électrique de la tour, du gravier dans les allées du cimetière,

Pose de clôture champ de foire en haut de la rue de la Mairie

Remplacement de la cuisinière de la salle des fêtes

Les prévisions pour les mois à venir : Le bardage du pignon de l'église, nous sommes en attente du couvreur depuis plusieurs mois.

Dans le cadre de mise aux normes des ERP, (équipements recevant du public) nous allons faire un aménagement et le marquage des zones de stationnement place de la Mairie.

Prochainement la pose d'un radar pédagogique sur la D674 et d'un défibrillateur à la salle des fêtes

J'ai signé le permis de construire du local de stockage sur le champ de foire.

Voirie : pose de buses impasse du moulin Foulon, captage des eaux pluviales devant une habitation rue du pont de Bagnolles

Merci : au comité des fêtes et à son président Loïc Dendin pour ses diverses activités, la galette des rois, le vide-grenier, la foire, les diverses sorties, leur participation pour la pose des décorations de Noël, l'arbre de Noël avec les enfants, aux bénévoles toujours au rendez-vous, encore une personne supplémentaire est venue rejoindre l'équipe de la foire, merci aux membres d'associations qui s'investissent dans la vie communale,

à Fabien Anaïse qui organise le carnaval pour Etouvy,

à M. Daniel Elisabeth, qui m'accompagne à plusieurs reprises au cours de l'année en tant que porte-drapeau.

Une pensée pour Mme Odile Hiliou qui nous a quittés cette année.

Le conseil communal et moi-même vous adressent à vous et à vos proches tous nos meilleurs vœux pour l'année 2020.

Jean-Marc LAFOSSE
Maire délégué d'Etouvy

Vie de la Commune

HORAIRES DE LA MAIRIE

Jeudi et vendredi de 16h30 à 18h00
Téléphone 02 31 68 29 07

DÉCHETS

Chaque MERCREDI sont collectés :

- Les sacs jaunes (Tri sélectif)
- Les ordures ménagères non recyclables.

Sacs disponibles à la Mairie.

Ne sont ramassés que les sacs estampillés Soulevre en Bocage ou Communauté de Communes de Bénv Bocage si vous en avez encore.

La déchetterie est située sur la commune déléguée de Le Tourneur.

Déchets acceptés :

Ferrailles, Encombrants non métalliques, Gazon, Branchages, Gravats propres, Bois, Cartons, Huiles de vidanges et de fritures un local pour les déchets ménagers spéciaux



Rappel :

Les dépôts sauvages sont interdits par la loi et passibles d'une amende.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SALLE MUNICIPALE



Dans le cadre de l'harmonisation des tarifs sur la commune de Soulevre en Bocage les tarifs ont évolué en incluant tous les habitants de Soulevre dans le tarif « habitant de la commune »

La salle multifonctionnelle située au centre du bourg, rue de la marie peut accueillir 80 personnes. L'ensemble comprend une salle avec un bar, une cuisine, petit local avec 2 frigidaires et un grand local de rangement .La salle a une surface de 200 m2. La cuisine est équipée d'un lave vaisselle.

Tarifs de location 2020

Location de la salle avec lave vaisselle inclus:

Hors commune : 190 € + électricité

Habitants de la commune: 160 € + électricité

Vin d'honneur

- 60 € (habitants de Soulevre)

- 80 € (habitants hors de Soulevre)

SITE INTERNET

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur Soulevre en Bocage et Etouvy sur

www.soulevreenbocage.fr

LA JDC

La commune de Soulevre en Bocage a accueilli une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), obligatoire pour devenir citoyen. D'habitude organisée sur Caen, elle s'est externalisée le mardi 10 septembre 2019, au Bénv Bocage.

Pour rappel LE RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE de tous les jeunes Français, filles et garçons intervient à l'âge de 16 ans à la mairie déléguée du lieu de résidence.

La « Journée défense et citoyenneté » (JDC) est aussi obligatoire. Elle s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans.

Le certificat de participation à la JDC est indispensable pour s'inscrire à tout examen placé sous le contrôle de l'autorité publique (CAP, baccalauréat, examen du permis de conduire,...).

REPAS DES AINÉS

Le repas s'est déroulé de nouveau, le 10 mars 2019, au Restaurant de la Graverie, dans une bonne ambiance. Comme chaque année des membres du Conseil Communal entouraient nos aînés. Un beau moment pour échanger souvenirs et projets.



FOIRE 2019

Moins de 300 exposants, au final sont sur le Champ de Foire ; la météo en a découragé quelques uns. Les visiteurs sont tout de même venus avec une fréquentation quasi identique à l'année passée.

La foire-exposition, le déballage reste une tradition sur le territoire depuis mille ans. Les visiteurs viennent voir aussi les chevaux vapeurs ou non.



Côté restauration, une vingtaine de grilleurs et rôtisseurs ont régalez les visiteurs tout comme les membres du comité des fêtes qui ont proposé des tripes dès 6 h 30 le samedi, et dès 7 h le dimanche, dans la salle communale..



Nous remercions toutes les personnes qui participent chaque année à la bonne tenue de cet événement. A Soulevre de poursuivre cette œuvre millénaire.

Nouveauté cette année, la tente Soulevre en Bocage avec présentation et démonstration de savoirs locaux sans oublier le livre de Christian Malon sur notre commune.



2019 en Images

JANVIER : Interventions sur
l'église. Réfection des joints



Cérémonie commémoratives



JUIN : Travaux de voirie
rue de l'épine



JUIN à SEPTEMBRE
Fleurissement de la commune



**Interventions contre les
frelons asiatiques**



OCTOBRE

Nettoyage annuel de l'église



Le vent a soufflé sur
notre commune



Nouvelles clôtures au champ de foire



Comite des Fêtes

Le dimanche 20 janvier 2019, Le Comité des Fêtes a offert la galette des rois à 93 habitants de la commune. Monsieur le Maire, Jean-Marc LAFOSSE a présenté ses meilleurs vœux pour la nouvelle année .



Le mercredi 1er mai, nous avons mis en place, en remplacement de la journée Pêche, une journée détente à la salle des Fêtes, 55 personnes étaient présentes, près le repas du midi, des activités ont été proposées avec beaucoup de succès (pétanque, jeux de cartes, marche à pied etc...



Le dimanche 12 mai 2019, nous avons organisé une excursion aux floralies internationales de Nantes 12eme Edition, 34 personnes ont participé à cette sortie.



Le dimanche 16 Juin 2019, le vide grenier a eu un franc succès (140 exposants) malgré le mauvais temps. Une exposition de tracteurs à boule chaude et moteurs anciens fixes avait lieu sur le champ de foire.



Le samedi 26 et le dimanche 27 octobre 2019, le comité des Fêtes a proposé ses fameuses Tripes à déguster et a tenu sa buvette. Cette année, nous avons innové avec le vin chaud qui a bien plu.



Le samedi 7 décembre 2019, le Comité a remis un chèque à l'organisateur de la randonnée cycliste au profit de l'Association l'AFM -Téléthon.

Le Père Noël a fait son apparition le vendredi 13 décembre 2019 à 20 h 30 à la salle des fêtes entouré de nombreux enfants, parents et habitants d'Etouvy, un spectacle a été proposé et animé par le CLOWN MAGICIEN NONO.

Loïc DENDIN, le Président et toute l'équipe du Comité des Fêtes d'ETOUVY, remercient Monsieur le Maire, Jean-Marc LAFOSSE, le Conseil Municipal ainsi que tous les Bénévoles qui nous aident dans toutes nos activités.



Pour l'année 2020, le Comité des Fêtes donne rendez-vous aux habitants pour différentes manifestations :

- vendredi 17 janvier 2020 : réunion de l'Assemblée Générale à la salle des Fêtes.
- dimanche 19 janvier 2020 : Galette des Rois
- dimanche 29 mars 2020 : Carnaval à LA GRAVERIE
- samedi 25 avril 2020 : Sortie A la Ferme chez Marie GUERZAILLE à ST CARADEC (22)
- dimanche 21 Juin 2020 : vide-Greniers
- samedi 24 et dimanche 25 octobre 2020 : Foire d'Etouvy
- samedi 5 décembre 2020 : Téléthon remise du chèque
- vendredi 11 décembre 2020 : Soirée animation de Noël

Le projet est jugé trop cher avec en plus la concurrence du chemin de fer qui venait d'être décidé entre Vire Caen et Vire Saint-Lô.